



G R O U P E F R A N Ç A I S

Paris, le 19 décembre 2025

*Compte rendu de la participation
du Groupe français de l'Union interparlementaire (UIP)
à la 151^e Assemblée de l'UIP
du 18 au 23 octobre 2025 à Genève (Suisse)*

Une délégation du Groupe français de l'Union interparlementaire (UIP), **conduite par M. Xavier Iacovelli**, sénateur des Hauts-de-Seine (RDPI) et président exécutif du Groupe français, a participé à la **151^e Assemblée de l'UIP organisée du 18 au 23 octobre 2025** à Genève (Suisse).

Cette délégation était composée de **M. Louis-Jean de Nicolaÿ**, sénateur de la Sarthe (LR) et **Mme Véronique Riotton**, députée de Haute-Savoie (EPR), vice-présidents du Groupe français, **M. Étienne Blanc**, sénateur du Rhône (Les Républicains), **M. Ludovic Mendes** (EPR, Moselle), trésorier du Groupe français, **Mmes Sophie Mette** (Modem), députée de la Gironde et **Laetitia Saint-Paul**, députée du Maine-et-Loire (HOR), secrétaires du Groupe français, ainsi que **M. Loïc Hervé** (UC), sénateur de la Haute-Savoie, et **Mme Corinne Féret**, sénatrice du Calvados, membres du Groupe français.

Cette 151^e Assemblée a réuni plus de 130 délégations de parlements membres, 5 membres associés et une trentaine de membres observateurs, soit près de 600 parlementaires¹.

I. LA PARTICIPATION DE LA DÉLÉGATION FRANÇAISE AUX TRAVAUX DE LA 151^e ASSEMBLÉE DE L'UNION INTERPARLEMENTAIRE

A. Réunions du Groupe des 12+

Chaque journée s'est ouverte, pour la délégation française, comme au cours de chaque assemblée, par la **réunion du groupe géopolitique des 12Plus**, présidé depuis octobre 2024 par M. Laurent Wehrli (Suisse).

Dans cette enceinte, **M. Xavier Iacovelli** et **Mme Véronique Riotton** sont notamment intervenus pour rapporter auprès de leurs collègues les travaux menés par les membres de la délégation dans le cadre des organes de l'UIP, notamment le Comité exécutif, le Comité de la santé et le Groupe consultatif de haut niveau sur la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme

¹ Parmi ces parlementaires, 37,1 % de femmes et 42 Présidents d'assemblée.

violent. Par ailleurs, **M. Louis-Jean de Nicolaÿ** est intervenu dans un échange de vues portant sur les compétences attendues du futur Secrétaire général de l'UIP (*cf. infra*).

B. Travaux des commissions et des organes de l'Union interparlementaire pour les délégués français titulaires de mandats

Les membres de la délégation ont participé aux **travaux des commissions et organes de l'UIP** au sein desquels ils exercent des responsabilités particulières :

- **M. Xavier Iacovelli, président de la délégation**, a siégé au Comité exécutif de l'UIP les 17 et 18 octobre et y a été représenté par M. Loïc Hervé le 22 octobre. Examinant la situation des parlements membres de l'UIP, le Comité exécutif a recommandé l'affiliation du Parlement de Brunéi Darussalam qui deviendrait le 182^e parlement membre de l'UIP. Il a donné un avis favorable à la réaffiliation du Niger, qui avait été suspendu de l'UIP en avril 2025, lors de la 150^e Assemblée, en raison de l'absence de parlement dans le pays depuis le coup d'Etat militaire d'août 2023. Peu de temps après cette suspension, une assemblée de transition a été désignée, dont le président, M. Mamoudou Harouna Djingarey, a rapidement manifesté par un courrier son souhait de reprendre la coopération avec l'UIP. Il avait été auditionné par le Comité exécutif en visioconférence fin juin 2025. Sur la proposition du secrétaire général de l'UIP, le président de l'assemblée de transition du Niger a eu la possibilité de venir s'exprimer en personne devant les membres du comité exécutif lors de la 151^e Assemblée.

Par ailleurs, le Comité exécutif s'est prononcé pour la **suspension de deux membres** (Sainte-Lucie et Saint-Vincent-et-les-Grenadines) ainsi que d'un membre associé (le parlement andin) pour non-paiement de leur contribution obligatoire depuis plus de trois ans.

Enfin, il a recommandé d'accueillir **trois nouveaux observateurs** : le réseau Action mondiale des parlementaires, le Forum parlementaire européen pour les droits sexuels et reproductifs et le World Future Council.

M. Milton Dick, président du sous-comité des finances de l'UIP, a présenté la situation financière de l'organisation et le projet de budget pour 2026, qui bénéficiera pour la dernière année d'une augmentation de 3 % des contributions obligatoires, conformément à la décision de réévaluation pluriannuelle prise en 2022. L'accent a été mis sur la diminution des arriérés de contribution et sur les économies réalisées, notamment en matière de chauffage et d'électricité, mais aussi grâce à l'utilisation de l'intelligence artificielle pour les traductions et l'interprétariat.

Revenant sur les **initiatives de l'UIP dans le domaine de la diplomatie parlementaire**, abordées en avril 2025 à Tachkent et en juin 2025 à Olympie, le Comité exécutif a écarté la proposition, appuyée par le Secrétaire général, de création d'un groupe de personnalités éminentes chargé d'apporter son soutien à l'UIP en matière de diplomatie parlementaire, dans lequel pourraient notamment siéger d'anciens parlementaires.

Dans le cadre de l'élaboration d'une **nouvelle stratégie de l'UIP 2027-2031**, le Comité exécutif a été informé du processus d'évaluation de la stratégie actuelle. Il a également été informé que le **thème mis en avant par l'UIP en 2026 serait les droits de l'homme**, en l'honneur du 50^e anniversaire du Comité des droits de l'homme des parlementaires.

Les recommandations du Comité exécutif ont été ensuite adoptées en séance plénière par le Conseil directeur à l'exception de celles portant sur la suspension des petits Etats insulaires en développement (Sainte-Lucie et Saint-Vincent-et-les-Grenadines) dans l'attente que soit examinée la possibilité de leur apporter un soutien.

- **M. Étienne Blanc** a présidé le **Comité des droits de l'homme des parlementaires** dont il est le président depuis février 2025. Lors de la 151^e Assemblée, le comité a examiné la situation de 300 parlementaires dans 16 pays, 9 nouveaux cas (un en Algérie, un en République démocratique du Congo, trois en Somalie et quatre en Turquie) ayant été déclarés recevables. Il faut rappeler que le **Comité des droits de l'homme des parlementaires assure le suivi de la situation de plus de 800 parlementaires dans plus de 50 pays**. A la fin de l'assemblée, M. Etienne Blanc a fait rapport des travaux du Comité des droits de l'homme des parlementaires devant le Conseil directeur et lui a présenté ses projets de décision pour approbation.

En tant que président de ce comité, **M. Etienne Blanc** a participé également à la **réunion des groupes géopolitiques, des commissions permanentes et des autres organes de l'UIP** où il a insisté sur la nécessité de diffuser plus largement les décisions du Comité des droits de l'homme des parlementaires. Lors de cette réunion ont été évoqués plusieurs sujets précédemment examinés par le Comité exécutif, notamment l'état des lieux des initiatives dans le domaine de la diplomatie parlementaire et l'élaboration d'une nouvelle stratégie de l'UIP (2027-2031).

- **Mme Laetitia Saint-Paul** a, quant à elle, pris part aux travaux du **Groupe consultatif de haut niveau sur la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent**, dont elle est vice-présidente. Le président de l'assemblée de transition du Niger a participé à cette réunion alors même que la proposition du Comité exécutif de réintégrer ce pays dans l'UIP n'avait pas encore été votée en plénière par le Conseil directeur, ce qui a conduit la délégation française à protester lors de la dernière réunion du Comité exécutif (*cf supra*). En premier lieu s'est tenue une audition sur le thème de **l'impact du changement climatique sur les conflits et l'extrémisme violent**. Les intervenants ont souligné que le changement climatique était un amplificateur de menaces dans des régions fragiles telles que le Sahel et qu'il était nécessaire de renforcer la résilience des sociétés pour y faire face, par exemple grâce au concept de « paix positive ». Le groupe s'est penché ensuite sur **la mise en œuvre de l'initiative « Appel du Sahel »** dont l'ambition est de coordonner les efforts, améliorer les réponses politiques et faciliter la coopération internationale dans la région. Plusieurs représentants des pays du Sahel sont intervenus pour nuancer la part de leurs difficultés résultant du changement climatique et mettre l'accent sur la captation des ressources par des puissances étrangères.

Le **Groupe consultatif de haut niveau sur la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent** a également organisé une **réunion-débat intitulée « Migration, terrorisme et criminalité transnationale »**, qui a été l'occasion d'évoquer la criminalité organisée transfrontalière et les trafics qui prospèrent dans les pays du Sahel et les mesures prises par ces derniers pour y faire face. Lors de cette réunion, **M. Etienne Blanc**, convié comme intervenant, a présenté les grandes lignes des conclusions de son rapport¹ au nom de la commission d'enquête du Sénat sur l'impact du narcotrafic en France.

- **Mme Laetitia Saint-Paul** a également été invitée à participer aux travaux du **Groupe de travail sur la science et la technologie**, dont les travaux ont porté sur les actions menées par les parlements en la matière (établissement de services de recherche destinés aux parlementaires, stratégies d'innovation pilotées par l'intelligence artificielle, partenariats avec les universités...).

- **M. Louis-Jean de Nicolaÿ** a siégé au sein du **Comité sur les questions relatives au Moyen-Orient**, dont il est membre depuis mars 2024.

¹ *Un nécessaire sursaut : sortir du piège du narcotrafic, rapport n° 588 du 7 mai 2024 de la commission d'enquête sur l'impact du narcotrafic en France et les mesures à prendre pour y remédier.*

Le comité a été informé de l'évolution de la situation à Gaza, notamment au plan humanitaire, l'exposé ayant été réalisé par une intelligence artificielle. Les membres ont appelé à une consolidation du cessez-le-feu, fragilisé par la poursuite des hostilités, et à un acheminement massif et sans entrave de l'aide humanitaire. Ils ont réaffirmé leur attachement à la mise en œuvre de la solution à deux États. À cette occasion, **M. Louis-Jean de Nicolaÿ a rappelé les efforts de la France pour promouvoir cette solution, seule à même de permettre une paix durable entre Israël et la Palestine.** Puis les membres du comité ont auditionné M. David Fernandez Puyana, observateur permanent de l'Université des Nations Unies pour la paix à Genève. Ensuite, le comité s'est de nouveau penché sur **la question de la réforme de son organisation interne.** Plusieurs membres, dont M. Louis-Jean de Nicolaÿ, ont plaidé pour la question israëlo-palestinienne ne soit pas confiée à un groupe de facilitateurs mais reste de la compétence pleine et entière du comité. Enfin, le comité a évoqué son programme de travail.

- **Mme Véronique Riotton** a siégé au **Comité de la santé**, qui se réunissait pour la première fois. Installé au cours de la 150^e Assemblée, en avril 2024, il prend la suite du Groupe consultatif sur la santé (2006-2025). Le Comité a examiné **l'action parlementaire en faveur de la couverture sanitaire universelle**, dans le cadre du suivi de la résolution de l'UIP de 2019 intitulée « Réaliser l'objectif de couverture sanitaire universelle d'ici 2030 : le rôle des parlements pour garantir le droit à la santé. » Le secrétariat du Comité a été chargé d'élaborer une feuille de route en vue de la prochaine réunion de haut niveau des Nations unies sur la couverture sanitaire universelle, en 2027.

Les membres ont également échangé avec un panel d'experts intervenant sur la **législation en matière de santé sexuelle et procréative**, domaine présenté par les intervenants comme l'un des plus controversés de la santé publique, marqué par la progression de discours régressistes, la dévalorisation de la science et la marginalisation croissante de ces questions dans un contexte de crises multiples. Le Comité a insisté sur la nécessité de mettre l'accent sur les actions de sensibilisation et d'éducation, en particulier à l'attention des jeunes.

C. Autres organes

La délégation a également participé activement aux réunions des différents organes se réunissant au cours de l'Assemblée de l'Union interparlementaire :

● Forum des femmes parlementaires

Mmes Véronique Riotton et Sophie Mette ont participé à la 40^e session du Forum des femmes parlementaires. Elles ont examiné, sous l'angle de l'égalité homme-femme, le projet de résolution soumis par la Commission permanente de la démocratie et des droits de l'Homme à l'Assemblée, et contribué à l'adoption de plusieurs amendements en vue d'y renforcer la perspective de genre.

Les débats ont notamment porté sur l'importance d'intégrer la non-discrimination et l'égalité des sexes au cœur d'une réponse globale qui s'attaque aux inégalités structurelles et de genre à l'origine des adoptions illégales, qui assure l'accès à la justice des femmes et des filles touchées, qu'elles soient mères biologiques, mères adoptives ou enfants adoptées, et qui renforce les mesures de prévention.

Mme Sophie Mette a participé au troisième cycle du **dialogue « Génération Égalité-Parlementaires »**, organisé par le Forum des femmes parlementaires : l'objet de ce cycle est de favoriser la participation politique des femmes et la prise de décision féministe. Les travaux ont été consacrés à la question du renforcement de la représentation des femmes au parlement et en politique, ainsi qu'à des échanges sur l'efficacité des normes mises en place pour accroître la participation des femmes. Mme Sophie Mette a notamment présenté la loi du

21 mai 2025 visant à harmoniser le mode de scrutin aux élections municipales afin de garantir la vitalité démocratique, la cohésion municipale et la parité, qui étend aux communes de moins de 1 000 habitants le mode de scrutin de liste paritaire, et qui s'appliquera dès les élections municipales de mars 2026.

● Forum des jeunes parlementaires

M. Ludovic Mendes a participé aux travaux du Forum des jeunes parlementaires. Les jeunes parlementaires ont présenté au Forum les progrès récents réalisés dans leurs pays pour encourager la participation de la jeunesse en politique. Les débats ont aussi souligné l'importance d'écouter les jeunes et leurs aspirations et de les associer davantage à la vie politique, pour ne pas creuser encore la méfiance vis-à-vis de la vie politique.

Prenant acte des nouvelles données de l'UIP selon lesquelles la part des jeunes parlementaires n'a pas progressé depuis 2023, les participants ont appelé à une action renforcée pour relancer la dynamique en faveur de la représentation des jeunes.

● Commission permanente de la démocratie et des droits de l'homme

La commission a examiné un **projet de résolution intitulée « Reconnaître et soutenir les victimes d'adoptions internationales illégales et prendre les mesures pour empêcher cette pratique »**.

Dans la discussion générale, **Mme Corinne Féret** a rappelé que face aux dérives auxquelles avaient donné lieu les adoptions internationales pratiquées à grande échelle, la France avait fortement encadré cette pratique depuis les années 2000, en conformité avec les traités internationaux (Convention relative aux droits de l'enfant de 1989 et Convention sur l'adoption internationale de 1993). Elle a fait part du soutien du Groupe français de l'UIP au projet de résolution qui appelle les États à lutter contre les adoptions internationales illégales par l'adhésion aux conventions internationales précitées et par un renforcement des cadres juridiques internes ainsi qu'un renforcement du soutien apporté aux victimes.

Les 11 amendements du Groupe français ont reçu un avis favorable des rapporteurs de la Commission et **ont été adoptés**. Ces amendements portaient notamment sur :

- un appel aux États à présenter des excuses aux victimes des adoptions internationales illégales, à conserver leurs archives concernant les adoptions illégales internationales, à suspendre temporairement des adoptions internationales dans les zones affectées par un conflit ou une crise humanitaire et à proposer, en collaboration avec les institutions internationales comme la Cour pénale internationale, de nouvelles voies de recours pour les victimes d'adoptions internationales illégales ;
- l'ajout d'une référence au Protocole additionnel à la Convention contre le crime organisé transnational, qui vise à prévenir, réprimer et punir la traite des personnes, notamment des enfants ;
- les risques d'endoctrinement idéologique (constaté notamment sur les enfants ukrainiens enlevés dans leur pays par les forces armées russes) ;
- la mise en place d'une aide à la recherche des origines.

● Commission permanente de la paix et de la sécurité internationale

M. Loïc Hervé a suivi les travaux de cette commission. Il est notamment intervenu dans une réunion-débat portant sur la politique de maîtrise des armements et la non-prolifération. En réponse à un parlementaire russe accusant les pays de l'OTAN, notamment la France et le Royaume-Uni et mettant en avant le refus par la Russie d'une course aux armements, il a fait part de son scepticisme sur la soi-disant bonne volonté affichée par celle-ci, lui demandant de commercer par mettre fin à sa guerre d'agression contre l'Ukraine. Il a ensuite rappelé l'attachement de la France à une architecture de sécurité robuste, en particulier au traité de non-prolifération des armes nucléaires, appelant à cet égard l'Iran à la transparence sur son programme nucléaire et à reprendre la coopération avec l'Agence internationale de l'énergie atomique. Il a également souligné le souhait de la France de faire progresser la régulation internationale, en particulier dans le cadre de la convention d'interdiction des armes biologiques et du groupe d'experts sur les systèmes d'armes létaux autonomes.

D. Travaux en séance plénière

• Examen de plusieurs propositions de résolutions portant point d'urgence

Au cours de la 151^e Assemblée, deux propositions de résolution portant point d'urgence ont été déposées :

– l'une, présentée par la délégation de l'Afrique du Sud au nom du Groupe africain, intitulée « Appel mondial à la solidarité parlementaire et à une action coordonnée en faveur de Madagascar » ;

– l'autre, présentée par les délégations de la Thaïlande, de l'Argentine, du Chili, de la Pologne et de la Suède, avec l'appui du Groupe de l'Amérique latine et des Caraïbes et du Groupe des 12+, intitulée « Action parlementaire contre la criminalité transnationale organisée, la cybercriminalité et les menaces hybrides pour la démocratie et la sécurité humaine ».

Ces propositions ont été présentées en séance plénière puis mises aux voix. Les deux propositions ont réuni le seuil des 2/3 des suffrages exprimés nécessaires à un examen en plénière, avec un avantage numérique pour la proposition portant sur la criminalité transnationale, la cybercriminalité et les menaces hybrides. Un seul point d'urgence pouvant être examiné, c'est cette proposition qui a été retenue.

Conformément aux statuts, un comité de rédaction composé de représentants de tous les groupes géopolitiques a proposé une rédaction qui a été adoptée en assemblée générale le dernier jour des travaux.

• Interventions dans le débat général

M. Xavier Iacovelli, Mme Sophie Mette et M. Ludovic Mendes sont intervenus pendant le débat général, consacré au respect des normes humanitaires et au soutien de l'action humanitaire en période de crise

M. Iacovelli a rappelé que l'engagement en faveur de l'action humanitaire et du droit humanitaire international prenait en France la forme d'une stratégie humanitaire pluriannuelle dont il a détaillé les différents axes : la défense du droit international humanitaire (en faveur duquel notre pays a lancé une initiative avec l'Afrique du Sud, le Brésil, la Chine, la Jordanie et le Kazakhstan, en coopération le Comité international de la Croix Rouge (CICR)), l'adaptation de l'action humanitaire aux enjeux du monde actuel, tels que le changement climatique et les droits des femmes, l'apport enfin, d'une aide financière, de manière bilatérale ou multilatérale, aux populations affectées par les crises, en particulier en Ukraine, au Moyen-Orient et en Afrique, mais aussi en Haïti, en Birmanie ou encore en Afghanistan. Il s'est inquiété

de la diminution des crédits alloués à l'échelle mondiale à l'action humanitaire, qui se traduit cette année par une diminution de l'ordre de 40 % des ressources des organisations onusiennes intervenant dans ce domaine.

Mme Sophie Mette a illustré à quel point les violations du droit humanitaire se traduisent par une hausse dramatique des victimes civiles dans les conflits, (plus de 36 000 morts en 2024). Les attaques contre les infrastructures vitales aggravent la misère des populations, exposées à la torture, aux disparitions et à la faim. Rappelant les principes fondamentaux du droit humanitaire, notamment le principe de distinction des civils des militaires et le principe d'humanité, Mme Sophie Mette a rappelé à quel point la tendance à l'augmentation des budgets militaires pour garantir la sécurité collective face aux nouvelles menaces doit s'accompagner de moyens à la hauteur pour l'action diplomatique et humanitaire, que les démocraties devraient considérer comme prioritaire.

M. Ludovic Mendes, intervenant en tant que jeune parlementaire, a présenté combien l'intensification des conflits dans des zones urbaines densément peuplées, la prolifération des groupes armés non étatiques, ou encore l'externalisation croissante des moyens de guerre, génèrent des défis sans précédent pour l'application concrète du droit international humanitaire. L'augmentation vertigineuse du nombre de personnes en détresse — 310 millions dans plus de 70 pays — rend plus que jamais nécessaire de soutenir les acteurs humanitaires aujourd'hui fragilisés par la disparition d'une part importante de l'aide américaine. M. Mendes a également présenté l'initiative « ONU 80 » lancée en mars 2025 et soutenue par la France, dans l'objectif de réformer le système multilatéral, qui fixe quatre priorités claires afin de rendre l'aide plus rapide, plus flexible et plus efficace face à l'évolution des conflits. M. Mendes a appelé les parlementaires à rester pleinement mobilisés, regrettant que dans toutes les guerres, les civils paient toujours le prix le plus lourd.

A l'issue de ce débat, la 151^e Assemblée a adopté une déclaration intitulée « Veiller au respect des normes humanitaires et soutenir l'action humanitaire en période de crise ». Cette déclaration appelle les parlementaires à renforcer et à défendre l'action humanitaire en œuvrant à la ratification des traités de droit international humanitaire et à leur transposition dans les législations nationales, en mobilisant des ressources financières, en soutenant la formation des forces armées au droit humanitaire international et la création de partenariats au sein de l'environnement humanitaire mondial – notamment avec le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et les organismes des Nations Unies concernés, enfin en plaçant les considérations humanitaires au cœur de leurs décisions, en particulier celles ayant trait à la sécurité.

II. DES RENCONTRES NOMBREUSES ET RICHES EN MARGE DES TRAVAUX DE LA 151^e ASSEMBLÉE

A. Participation au Caucus francophone

En marge de l'Assemblée de l'UIP, **Mme Sophie Mette, M. Ludovic Mendes, M. Louis-Jean de Nicolaÿ et Mme Corinne Féret** ont représenté le Groupe français au « Caucus francophone » organisé par l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, en présence de sa Déléguée générale, Mme Amélia Lakrafi.

Les délégués se sont interrogés, à l'invitation de Mme Lakrafi, sur la façon dont les délégations d'États membres de l'APF pourraient coordonner leurs actions dans le cadre des activités de l'UIP. Mme Lakrafi a également attiré l'attention des participants sur l'offre de formation proposée par l'APF et sur la disponibilité de son secrétariat général pour assister les délégations qui le souhaiteraient en vue de la préparation de futures réunions de l'UIP.

B. Entretien avec l'Ambassadrice de France

La délégation française a été reçue par **Son Exc. Mme Céline Jurgensen, Représentante permanente de la France auprès des Nations unies à Genève et des organisations internationales en Suisse.**



C. Entretiens bilatéraux

La délégation française a participé à plusieurs réunions bilatérales avec les délégations parlementaires de l'Australie, du Canada, du Maroc, du parlement en exil de Myanmar et du Royaume-Uni.